

☛ Pour effectuer un règlement par carte bancaire :

- Ouvrez votre application
- Cliquez sur le logo  dans le menu EcoleDirecte.
- Cliquez ensuite sur « Ajouter au panier » (règlement du solde de votre compte ou Restauration/Cantine ou autres paniers disponibles)
- Saisir le montant que vous souhaitez régler (10 € minimum)
- Cliquez sur 

■ Votre adresse mail est demandée pour vous envoyer une confirmation de votre règlement (une adresse mail peut être proposée par défaut, elle reste modifiable).

■ Vous serez ensuite redirigé vers une page sécurisée où vous pourrez saisir votre numéro de carte bancaire.

Lorsque vous aurez validé votre paiement, la prise en compte de celui-ci dans votre compte famille ou porte-monnaie n'est pas instantanée.

L'information sera envoyée au service comptabilité de votre établissement, et dès qu'il en aura pris connaissance (suite à un transfert des données sur votre portail), votre porte-monnaie sera alimenté.

Attention : Pour les familles en prélèvement bancaire pour le règlement de la scolarité et de la demi-pension, cette information ne vous concerne que pour alimenter le porte-monnaie de restauration/cantine (restauration sous régime externe ou au-delà des jours choisis pour la demi-pension).